



Contrat pour le séjour à l'hôtel

Coordonnées du propriétaire : Tous les renseignements demandés sont à remplir pour validation du contrat

Nom, Prénom:

Adresse:

Téléphone :

Mail:

Date d'entrée:

Heure d'entrée :

Date de sortie :

Heure de sortie :

Chaque jour est dû quelque soit l'heure d'arrivée. Pour les périodes scolaires, un minimum de 3 jours est facturé.

Entrée / sortie le dimanche ou entre 22h et 6h est facturée 10€.

		Périodes scolaires zone C	Périodes non scolaires zone C
Chambre partagée avec extérieur	1 chat	16 €	14 €
Chambre privatisée avec extérieur (même famille)	1 chat	20 €	16 €
	2 chats	30 €	25 €
Grande chambre privatisée avec extérieur (même famille)	1 chat	23 €	18 €
	2 chats	32 €	28 €
	3 chats	40 €	35 €

Les chambres privatisées accueillent les chats d'une seule famille.

Les chambres partagées accueillent des chats qui ne se connaissent pas, ils doivent donc être sociables avec leur congénères.

- Tarifs croquettes par jour si vous ne les fournissez pas : 1€/jour/chat
- Tarifs métro-hôtel 1€ le trajet OUI NON
- Tarifs des soins en fonction du besoin définis ensemble.

Paraphe :



Prix total du séjour* :

Acompte à la réservation (50%) :

Solde à l'entrée (50%) :

Signature précédée de « Lu et approuvé bon pour accord » et date :

*Hors frais supplémentaires éventuels nécessaires à la santé de l'animal pouvant être engagés lors du séjour. En cas de problème de santé, le propriétaire sera averti immédiatement. Si le propriétaire n'est pas joignable, le chat sera amené, sous la décision de la responsable, au vétérinaire disponible et convenu dès le départ.



Conditions générales au bon fonctionnement du séjour

Durant son séjour, votre animal est sous notre responsabilité. L'espace dans lequel il va vivre ces quelques jours sera sécurisé, propre. Il aura :

- Sa nourriture et l'eau comme à son habitude. (Pour le bien du chat, les croquettes devraient être apportées par son propriétaire)
- Des moments de câlins et de jeux avec la responsable de la pension
- Un espace extérieur clos et sécurisé pour prendre l'air si vous le souhaitez. Le chat peut ne pas sortir.
- Des griffoirs, des cachettes, des coussins douillets, des jeux et des emplacements en hauteur.
- Une litière propre tous les jours.

Pour garantir le bon fonctionnement du séjour, vous vous engagez

- À nous transmettre toutes les informations nécessaires sur votre chat pour son bien-être (Fiche de renseignements à remplir de manière précise, le carnet de santé doit accompagner votre animal pendant son séjour et s'il souhaite amener un objet de la maison c'est possible)
- À respecter les dates d'entrées et de sorties aux heures que nous aurons convenues. L'accueil se fait sur rendez-vous qui aura été confirmé 15 jours avant par téléphone, sms ou par mail.
- À régler un acompte de 50% à la réservation par virement ou espèces remis en main propre. **L'acompte ne sera pas remboursé en cas d'annulation.** Le restant sera à régler à l'admission du chat par virement ou espèces.
- La personne venant chercher le chat à la fin du séjour aura été présente à l'entrée du chat ou dans le cas contraire la pièce d'identité de cette personne devra être fournie lors de la réservation.

Cas particuliers :

- Un séjour raccourci de dernière minute sera possible mais ne donnera pas droit à un remboursement des jours non effectués
- Un séjour prolongé ne sera possible que s'il reste de la place disponible et s'il aura été discuté 1 semaine avant la date de prolongement et payé lors de la demande.
- Un animal non récupéré à la date prévue au départ et sans modification préalable sera considéré comme abandonné. L'animal sera alors confié à une association ou la fourrière et les frais de logement pendant le délai de transfert seront dû par le propriétaire. Pour rappel, l'abandon d'animal est un délit pénal.

Signature précédée de « Lu et approuvé bon pour accord » et date :



Conditions d'admissions

- Pour les réservations en chambre partagée, le chat doit être sociable avec ses congénères.
- Votre chat doit être identifié par puce électronique ou tatouage lisible
- Votre chat doit être stérilisé excepté les chatons de moins de 6 mois.
- Votre chat doit être à jour de ses vaccins
- Le carnet de santé devra être amené avec votre chat pour toute la durée du séjour
- Votre chat devra être traité contre les parasites (vers, puces et tiques). Si nous suspectons la présence de ces parasites, nous le traiterons et le traitement sera à vos frais. Prévoir le rappel pour les séjours comprenant la date de rappel.
- Votre chat ne doit pas présenter de symptômes de maladie à l'arrivée pour ne pas les transmettre aux autres résidents.

Si votre chat déclare une affection lors de son séjour, nous vous préviendront dès le constat. Nous discuterons alors de vos directives. Nous contacterons le vétérinaire que vous aurez désigné comme référent. En cas d'impossibilité de vous contacter, nous prendrons nous-même la décision de l'emmener chez le vétérinaire.

Le déplacement chez le vétérinaire sera facturé 25 euros (déplacement et attente).

En signant ce contrat, vous reconnaissez que la responsabilité de la pension Le Miaou ne pourra être engagée en cas de fugue, maladie ou décès du chat pendant ou après son séjour.

Signature précédée de « Lu et approuvé bon pour accord » et date :